

PLUSIEURS FACTEURS AMÈNENT DES AGRICULTEURS À RENCONTRER DES DIFFICULTÉS :

aléas climatiques
(gel, inondations,
sécheresse)



crises
économiques



crises
sanitaires



instabilité des revenus
des exploitants
agricoles



problèmes
de santé ou
personnels



AVEC

Réagir
Solidarité & Accompagnement

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ



UNE CELLULE DÉPARTEMENTALE OPÉRATIONNELLE

au plus près de l'agriculteur pour
proposer la meilleure solution, quelles
que soient ses difficultés.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

• Piloté par les Chambres d'agriculture



AU MOMENT DE LA DÉTECTION

- Diagnostic et bilan technico-économique
- Secours d'urgence en lien avec la MSA
- Médiation



DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE AREA (Aide à la Restructuration des Exploitations Agricoles)

- Accompagnement des agriculteurs allocataires du RSA
- Soutien psychologique et social
- Montage des dossiers ARP (Aide à la Reconversion Professionnelle)



LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DES PROCÉDURES JUDICIAIRES

- Règlement amiable judiciaire
- Assistance dans les phases de procédures collectives

Nos conseillers spécialisés vous accompagnent pour :



- Clarifier votre situation



- Rechercher toutes les solutions pour franchir cette période difficile



- Vous redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé

Guichet unique cellule Réagir Charente

05 45 24 49 59

reagir@charente.chambagri.fr

Pour plus d'informations, flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur :
www.charente.chambre-agriculture.fr/mon-exploitation/des-difficultes-sur-mon-exploitation-reagir



Pour qui ?

Pour toutes les exploitations charentaises faisant face à une période fragile et des difficultés financières.

Pourquoi ?

Pour avoir un regard extérieur sur la situation, bénéficier de l'expertise et l'aide de plusieurs organismes agricoles majeurs, être accompagné sur la mise en place des solutions adaptées pour l'exploitation.

Quand ?

Dès l'arrivée des premières difficultés économiques, afin de ne pas laisser la situation s'aggraver.

Comment ?

En appelant le guichet unique de la cellule Réagir au 05 45 24 49 59, puis grâce à la réalisation d'une analyse de l'exploitation et la mise en place d'un plan d'action personnalisé.

Suis je concerné(e) ?

Il peut être compliqué d'évaluer soi-même sa situation sans un regard extérieur. Le réseau des Chambres d'Agriculture, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs mettent donc à votre disposition un questionnaire pour vous

aider à mieux connaître votre situation actuelle :

www.agricollectif.fr/diagnostic

Plus vous serez accompagnés tôt, plus vous aurez de possibilité de trouver des solutions.

Guichet unique cellule Réagir Charente

05 45 24 49 59

regair@charente.chambagri.fr

Pour plus d'informations,
flashez le QR code ci-contre ou
rendez-vous sur :
[www.charente.chambre-agriculture.fr/
mon-exploitation/des-difficultes-
sur-mon-exploitation-regair](http://www.charente.chambre-agriculture.fr/mon-exploitation/des-difficultes-sur-mon-exploitation-regair)



Partenaires



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

